





> ÉDITO

Sylvain HAGER

Maire de Murviel-lès-Béziers

Chères Murvielloises, Chers Murviellois

Ce bulletin va nous permettre d'établir le premier bilan de cette année de mandat.

La situation chaotique de 2020 a entraîné un lot de contraintes, de projets culturels et festifs supprimés, autant de moments de partage, de convivialité auxquels nous avons dû renoncer.

L'équipe municipale s'est attachée à l'essentiel, des gestes simples pour rompre avec la solitude, maintenir la solidarité intergénérationnelle, améliorer le quotidien pendant cette pandémie : l'essence même de notre engagement politique qui prend là tout son sens.

Cette crise sanitaire a mis en avant la capacité de chacun d'entre nous à s'adapter, à privilégier l'achat local, le télétravail, à repenser son activité professionnelle, tout simplement à résister. Certes, nous démarrons 2021 dans des conditions similaires : couvre-feu, masques, gel font toujours partie de notre quotidien pour espérer un retour à une vie normale. L'espoir de la vaccination pour nos aînés aujourd'hui, demain pour tous, laisse entrevoir le bout du tunnel et une liberté bientôt retrouvée.

Vigilance, patience, et bienveillance sont les maîtres mots qui doivent demain nous permettre de vivre des jours heureux au cours d'un simple repas en famille, entre amis, au restaurant, ou tout bonnement pour retrouver le plaisir d'embrasser et de serrer les gens que l'on aime.

Votre équipe municipale travaille en ce sens, en préparant de nombreux rendez-vous qui vont rythmer cette année nouvelle et porter des projets structurants afin d'améliorer votre quotidien. Notre attention portera également sur la propreté, le cadre de vie et l'écoute de votre administration, avec une attention plus particulière prêtée aux plus fragiles...

Nouvelle année, nouvelle équipe, nouveau bulletin municipal qui, nous l'espérons vous permettra de suivre tous les projets et nouveautés interactives pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance. Nous sommes plus déterminés que jamais.

Que 2021 soit l'année du renouveau.

Tout le bonheur possible pour vos familles, vos proches.
Positivement vôtre.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES



FINANCES ET COMMUNICATION : MARTINE GIL

Elaboration du budget et gestion rigoureuse des finances

Communication au fil des jours pour partager les actions menées par les élu(e)s.



TRAVAUX ET SERVICES TECHNIQUES : ALAIN JARLET

Réalisation et suivi des travaux, planning du personnel technique



ECOLES : SANDRINE MICHAUD

Etroite collaboration entre les élus, les enseignants, le personnel municipal et les familles afin d'optimiser l'accueil des enfants et leur accompagnement éducatif.



URBANISME : JEAN-MICHEL GUITTARD

Elaboration et suivi des dossiers d'autorisations du droit du sol en respectant l'environnement et l'occupation de l'espace public, en étroite relation avec les différentes administrations et organismes privés pour la conformité des projets.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : SYLVIE GARCIA

Mise en valeur et propreté des espaces publics, aménagement paysager et préservation de l'environnement.



ASSOCIATIONS, SPORT ET CULTURE : NICOLAS MEROU

Echanges avec les associations, point de relais entre les élus et le tissu économique du village. Soutien à l'organisation des manifestations.



FÊTES, FESTIVITÉS, ANIMATIONS : CHRISTINE PUIG

Organisation des festivités et maintien des animations existantes, réflexion avec les commerçants et les associations pour la création de nouveaux événements.

CES COMMISSIONS (OUVERTES À TOUTE PERSONNE NON ÉLUE)
PERMETTENT D'AVOIR EN AMONT UN TRAVAIL DE RÉFLEXION SOUMIS
ENSUITE AU CONSEIL MUNICIPAL POUR APPROBATION.



PASCALE NOUS A QUITTÉS

Elue pour un deuxième mandat en mars 2020, elle a été une Conseillère Municipale assidue, défendant toujours l'intérêt public. Son dynamisme n'avait pas de limites, pas plus que sa joie de vivre et de partager. Elle s'investissait avec plaisir et rigueur au sein de la commission communication participant à l'élaboration du bulletin municipal, flyers, affiches. Membre du CCAS, elle assurait le fonctionnement, la logistique de la Banque Alimentaire, la distribution des denrées dans un souci d'équité, toujours avec empathie et gentillesse. Mais son activité s'étendait bien au-delà.

Ayant une haute idée de l'esprit associatif, elle était trésorière des « Amis de la Médiathèque », rôle qu'elle assumait avec compétence et rigueur, soucieuse des intérêts de l'Association et de son rayonnement au sein de la population. En prolongement elle participait par des lectures et saynètes à divertir les résidents de l'EHPAD « Les Tilleuls », partageant également avec eux des moments festifs comme Pâques, Noël ou bien leurs anniversaires. Sa dextérité manuelle, son goût pour la création l'ont naturellement amenée à s'investir dans l'installation des Petetas, sans oublier sa participation à leur déambulation dans les rues du village et ce durant de nombreuses années. Toujours dévouée, prête à rendre service il est impossible d'oublier sa générosité, sa pertinence, son charisme.



VIE MUNICIPALE

UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE

VOTRE APPLI
Murviel-lès-Béziers
DISPONIBLE SUR



Retrouvez toute l'actualité de *Murviel-lès-Béziers* !

			
Suivez l'actualité municipale et associative	Recevez les alertes météo	Devenez un éco-citoyen	Consultez les menus de la cantine



La création d'une application mobile à Murviel nous permet un échange direct et instantané avec les Murvieillois(es) et toute personne qui s'intéresse à la vie de notre village. Elle est jeune dans son fonctionnement (deux mois) et nous demande encore un temps d'adaptation pour l'exploiter au maximum. **L'actualité municipale, les travaux en cours, le portail enfant, l'annuaire de la commune, la rubrique éco-citoyen sont les premières thématiques les plus alimentées.** La situation sanitaire actuelle laisse « une place vide » à l'agenda des événements. Nous sommes prêts à l'investir dès que les manifestations festives, culturelles, sportives pourront, à nouveau, être organisées.

UN NOUVEAU LOGO

Il s'agit d'un outil de valorisation pour notre village. Il permet bien sûr de nous identifier, mais aussi d'être attractif, séduisant et porteur de valeurs. A chacun de se retrouver sous nos couleurs bleu et blanc autour de notre château, entre les méandres de l'Orb et du Taurou. Vous retrouverez désormais notre logo sur tous les outils de communication, courriers, site internet, application mobile, affiches, banderoles mais aussi floqué sur les véhicules et les vêtements de nos employés municipaux.



LE GLUTTON

RÉCEMMENT LA COMMUNE S'EST ÉQUIPÉE D'UN NOUVEL
 ENGIN ÉLECTRIQUE AU SERVICE DE LA PROPRETÉ
 "LE GLUTTON", ASPIRATEUR DE DÉCHETS URBAINS.



Glutton®

Vous avez peut-être déjà eu l'occasion de le rencontrer dans les rues de la circulade. Son efficacité permettant de gagner du temps sur le balayage, nous pouvons de ce fait étendre la zone de nettoyage sur les trottoirs extérieurs et les accès difficiles. Il aspire feuilles, mégots, canettes mais aussi déjections canines. Il est équipé d'une réserve d'eau désinfectante et désodorisante. Cet équipement étudié par un ergonome amène un grand confort d'utilisation à nos agents. De plus, il est maniable et silencieux.

**Nous sommes persuadés qu'il préservera la santé de tous.
 Montant de l'achat 18 918,59 €.**

ENGAGEMENT

ENVIRONNEMENT

TERRE SAIN 3 GRENOUILLES

La présente charte a pour objectif de protéger la santé publique et l'environnement. La commune s'est engagée depuis de nombreuses années dans une dynamique de préservation et reconquête de la qualité de l'eau. Depuis l'automne 2019, les cimetières et les stades n'ont pas été désherbés chimiquement. En 2020, il a été décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, ce qui nous a permis de postuler et d'obtenir la labellisation «3 grenouilles» puis «TERRE SAIN». Avec l'engagement des services techniques qui ont adhéré complètement au projet, il a été possible de maintenir un très bon niveau d'entretien des cimetières et ce malgré le confinement. L'année 2021 devrait nous donner un aperçu de la charge de travail à réaliser ainsi que les efforts à fournir pour maintenir ce label. Nous aurons bien sûr, l'appui de l'ESAT (Etablissement de Service d'Aide par le Travail) de Montfloures comme les années précédentes.



Objectif
 PHYTO
 dans nos villes et villages



CIMETIÈRES

**LA VILLE ENGAGÉE DANS LA
 DÉMARCHE «OBJECTIF ZÉRO PHYTO»
 AVANCEMENT DES TRAVAUX
 AUX CIMETIÈRES.**

Cimetière 1 : le Pech Bleu est intervenu pour la reprise des concessions abandonnées. Les souches de cyprès ont été enlevées par une entreprise spécialisée. Une zone test a été mise en place avec des plants de rampants dans nos deux cimetières.

Il est très important d'éliminer complètement sur l'ensemble de la commune toute utilisation de produits phyto-sanitaires. Nous nous y sommes engagés pour les générations actuelles et à venir. Le nouveau règlement des cimetières est en cours d'élaboration.



LES TRAVAUX 2020/2021

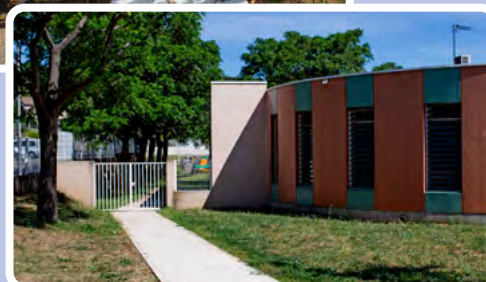


AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MAUREL

(joutant la MJC) avec réalisation d'un plancher à l'étage pour permettre l'exploitation des deux niveaux : 64573,20 € TTC

PARKING DES AIRES : RECONSTRUCTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT

suite à la reconnaissance de péril imminent de ce mur qui menaçait de s'effondrer dans la propriété attenante : 75367,52 €



GROUPE SCOLAIRE JEAN GUY

> NOUVEL ACCÈS POUR LES ENTRÉES ET SORTIES DES ÉLÈVES
aménagé entre la Médiathèque et le groupe scolaire
afin d'éviter les rassemblements : cheminement piétonnier en béton 9248 ,40 € TTC

> CRÉATION D'UN ACCÈS POMPIERS
joutant la cour de l'école maternelle : 5940 € TTC

> CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU DORTOIR D'UNE CAPACITÉ DE 40 LITS
(en lieu et place de l'ancien devenu trop petit) : 194800 € HT.
Subventions de l'Etat obtenues au titre de la DETR pour un montant de 91392 €
et du Conseil Départemental pour un montant de 41000 €.





RÉFECTION ENTRÉE ST JEAN ET FONTAURY
25 892,40€



MUR DE SOUTÈNEMENT EN ENROCHEMENT
LIEU DIT COURRÉGIS 33 433,08€



RÉFECTION DE L'ALLÉE PIÉTONNIÈRE
LE VENTAJOU 27 951€



RÉFECTION DE LA VOIRIE EN BÉTON DÉSACTIVÉ
DEVANT L'EGLISE 6933,40€

MODIFICATION
D'UN ÎLOT DE STATIONNEMENT
rue Georges Durand
2 499,60€

SUPPRESSION
DU PASSAGE PIÉTON
rond point de la Gendarmerie
5 656,80€

RÉFECTION
RUE JEAN ESPINASSE
17 516,40€

RÉFECTION DES PLACES
LES CIGALES
13 360,20€ et 19 194,60€

RÉFECTION IMPASSE
RENÉ GARDE (IMPASSE MJC)
avec mise en place
d'un caniveau grille
8400,48€



AMÉNAGEMENT DE L'IMPASSE
LA BELSOUNARIÉ 33052€

Abattage des pins qui déformaient
les trottoirs et la chaussée, création
d'un îlot central avec des places
de stationnement, aménagement
paysager en cours de réflexion.



PROJET BOURG-CENTRE

DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNE



LA POLITIQUE D'URBANISATION A POUR BUT, DANS UN VILLAGE, DE CONTINUER À VIVRE ET PROSPÉRER.

Notre programme prendra en considération, le développement du quartier de l'Abéouradou sur lequel des aménagements publics et privés verront le jour, ainsi que la réhabilitation du Cœur de ville à travers le contrat Bourg Centre.

CONCERNANT LE QUARTIER DE L'ABÉOURADOU :

Ce lieu de vie sera équipé de structures de loisirs, de détente et d'espaces de partage pour mettre en synergie la diversité sociale. Une liaison sera créée de cet espace de vie, vers les infrastructures publiques de la commune (salle multi-activités, écoles, Médiathèque...) La Commune et ses citoyens deviendront, alors, les principaux acteurs de ce futur projet, qui verra le jour courant 2025.

POUR LA RÉHABILITATION DU CENTRE-VILLE, la circulade fera partie des axes prioritaires de ce programme.

Afin de mettre en œuvre ces futures réalisations, nous solliciterons différents partenaires comme l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes des Avant-Monts, le Pays Haut Languedoc et Vignobles... La Commune de Murviel-lès-Béziers s'est portée candidate au projet Bourg Centre qui a été validé par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et les différentes institutions qui y sont associées. Cette démarche de développement et de valorisation du bourg permettra d'obtenir des subventions s'ajoutant aux investissements publics engagés par la Commune.

LE PROJET DE RESTRUCTURATION DE L'AVENUE LOUIS ARCELIN est en cours d'étude. Il contribuera à l'amélioration de la sécurité de l'entrée de ville, côté Réals. Cet aménagement va permettre de réorganiser le stationnement, sécuriser le déplacement des piétons, et fluidifier la circulation. De plus, les travaux d'enfouissement des réseaux et de création d'espaces paysagers permettront l'embellissement de cette avenue.

L'URBANISATION EST DONC UN OUTIL SERVANT À AMÉLIORER LA VIE
DE LA POPULATION, APPORTER DE LA SÉRÉNITÉ AU QUOTIDIEN,
MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE TISSU ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE.

Par ailleurs, la construction du nouveau Lidl est l'aboutissement d'un travail débuté par l'ancienne équipe municipale et poursuivi par les nouveaux élus. A cette réalisation s'ajouteront le réaménagement des locaux actuels et la reconversion de ce commerce.





PLACE DAÏSSAN



L'ABÉOURADOU



CO-WORKING*

L'URBANISATION DE LA COMMUNE S'ARTICULE SELON LES RÈGLES DES DIFFÉRENTS ACTEURS QUI SONT :

> **L'ÉTAT AVEC LA LOI ALUR** (Accès au Logement et Urbanisme Rénové); celle-ci comporte 5 mesures qui se traduisent par la lutte contre l'habitat indigne ou indécents (permis de louer), l'offre à la construction, l'encadrement de la location, le développement urbain, la création de jardins partagés et d'espaces publics.

> **LE SCOT DU BITERROIS** (Schéma de Cohérence Territoriale du Biterrois) n'est pas seulement un dispositif de réglementation du droit de l'urbanisme, mais constitue un guide pour les politiques publiques locales en matière de logement, d'emploi, de déplacement, d'environnement, d'économie...

> **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES AVANT-MONTS** (CCAM) instruit les dossiers d'autorisation d'occupation du sol, après étude et visa du service d'urbanisme communal. Elle est à l'initiative du projet d'un PLUi (Plan Local Urbanisme intercommunal) en cours d'élaboration.

> **LA COMMUNE, ELLE, FAIT UN TRAVAIL D'ÉTUDE IMPORTANT SUR LA RÉVISION DU PLU** (Plan Local Urbanisme), travail qui a débuté courant 2019 avec l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), l'évaluation des nouvelles zones de construction et la rédaction d'un nouveau règlement. Il sera approuvé et exécutoire début 2022.

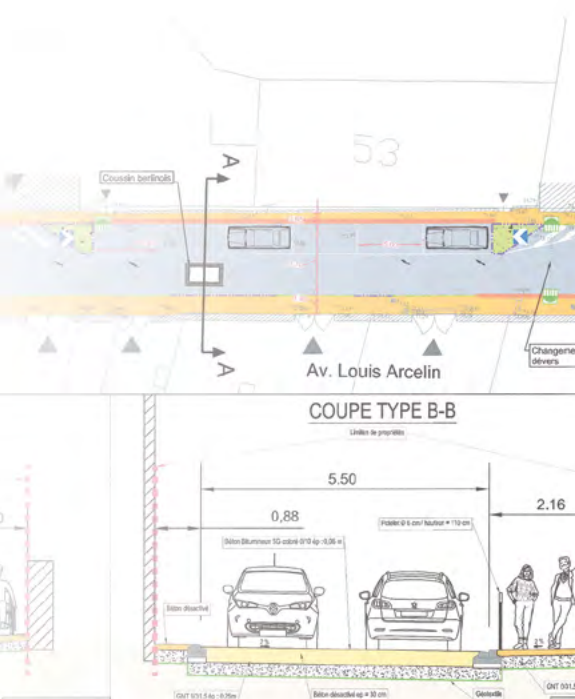
L'engagement des élus dans le développement urbain de Murviel-lès-Béziers, s'inscrit dans ce nouveau PLU. Celui-ci édictera des règles en adéquation avec le respect environnemental, en conformité avec le Grenelle de l'Environnement, et limitera l'extension de zones urbaines, imposée par la loi ALUR en préservant les espaces agricoles. Toutes ces orientations sont l'aboutissement de différents échanges avec les instances publiques et les contraintes réglementaires qui nous incombent.



CO-WORKING*



PLACE PARECH



AUTORISATIONS D'URBANISMES DÉLIVRÉES EN 2020
169 CERTIFICATS D'URBANISME
53 DÉCLARATIONS PRÉALABLES
20 PERMIS DE CONSTRUIRE.

LA MAISON DE SANTÉ, UN SERVICE PUBLIC



Inaugurée le 10 octobre 2015, la Maison de Santé a été pensée pour pallier le problème de désertification médicale dans les territoires ruraux. Ce fut le résultat d'un travail de longue haleine mené par les élus de la Communauté de Communes Orb et Taurou en charge du dossier à ce moment-là. **DEUX MÉDECINS VIENNENT DE S'INSTALLER À LA MAISON DE SANTÉ ET DE NOMBREUX PROJETS SONT EN DISCUSSION :**

- installation de la télémedecine qui permettra un gain de temps pour la prise de rendez-vous, moins de déplacements et de difficultés pour la patientèle, moins de dépenses pour les accompagnements en VSL, une offre de soins plus conséquente.

- mutualisation des bureaux pour offrir un choix de Médecins Spécialisés, des para-médicaux et des Infirmières Diplômées d'Etat (IDE) au sein de la même structure et assurer un suivi médical de proximité.

Mais nous avons toujours la ferme intention de maintenir les trois bureaux actuels à disposition de trois Médecins Généralistes ce qui était notre engagement d'élus dès l'élaboration du projet en 2014. De ce fait, un avant-projet sommaire d'agrandissement est en cours. La situation sanitaire que nous subissons depuis un an nous a freinés dans notre élan... mais la rencontre que nous avons prévue entre les Médecins Généralistes, les para-médicaux, les pharmaciens, les IDE est toujours à l'étude pour élaborer ce projet de santé. Nous solliciterons la contribution de la chargée de mission de Santé du Pays Haut Languedoc et Vignoble et celle d'équipes professionnelles pour le mener à son terme. Une dynamique ambitieuse certes, afin que la Maison de Santé située à Murviel rayonne bien au-delà du village



Maison de Santé 01 Allée du Foirail Tél 04 67 00 96 70.



la main de Jeanne
pour continuer à vivre chez vous

«LA MAIN DE JEANNE» UNE NOUVELLE AGENCE

Le Fondateur de « La Main de Jeanne » (service d'aide et d'accompagnement à domicile SAAD) souhaitait créer une nouvelle agence à Murviel, une création pérenne qui a demandé de nombreux mois d'échanges et de réflexion afin que le projet puisse voir le jour. Le Conseil Municipal a validé la vente d'un terrain situé Allée du Foirail (face à la Maison de Santé). Cette structure rayonnera sur tout le territoire de la Communauté de Communes Les Avant-Monts. (Aide à l'autonomie, aide-ménagère, portage de repas à domicile, télé assistance).

Tél. : 04 67 36 58 32 / www.lamaindejeanne.fr



LA MÉDIATHÈQUE TOUJOURS ACTIVE

CULTURE



PROLONGEANT SES ACTIVITÉS, MALGRÉ CETTE CRISE SANITAIRE, LA MÉDIATHÈQUE A FAIT PREUVE D'ADAPTATION ET A RÉPONDU AUX ATTENTES DE SES ADHÉRENTS.

Le bilan 2020 réalisé par sa responsable prouve qu'elle est parvenue à maintenir un nombre d'adhérents stable, 511 au total : le service « prêts de livres » ayant connu un réel succès et le nombre d'emprunteurs actifs continuant sa progression, grâce aux nombreuses initiatives mises en place. **UN OUTIL SUPPLÉMENTAIRE DEVRAIT ÊTRE PROCHAINEMENT PROPOSÉ AUX LECTEURS : UN CATALOGUE EN LIGNE ATTRACTIF, PERFORMANT ET FACILE D'ACCÈS.**

Les écoles, maternelle et primaire, bénéficient toujours du service de prêts de livres, chaque classe recevant environ 30 livres par mois. La situation sanitaire a bouleversé les habitudes et nombre d'activités d'animation en direction des nounous, parents, classes ont été annulées mais reprendront dès que possible.

L'anniversaire des 10 ans de la Médiathèque, qui devait avoir lieu le 5 novembre 2020, est reporté à une date ultérieure. Parallèlement, l'Association « Les Amis de la Médiathèque » a tenu son Assemblée Générale en juin 2020, et en lien avec la Médiathèque, a proposé à la rentrée un atelier d'écriture qui lui aussi se poursuivra à l'avenir. Bien entendu, concernant toutes les animations, les organisateurs fourmillent d'idées pour proposer à tous, petits et grands, des moments de loisirs, de culture et de convivialité.

ÉDUCATION

LES ÉCOLES



Cette année le groupe scolaire Jean Guy accueille 255 élèves pour 9 classes en élémentaire et 4 en maternelle.

L'accueil périscolaire permet à 90 élèves de bénéficier de la garderie, de l'accompagnement aux devoirs, d'activités manuelles et d'activités ludiques. Par conséquent, les enfants ont pu confectionner des décorations de Noël tels que les sapins et les coloriages qui ont contribué à l'embellissement de la place Daïssan (Griffe) ainsi que les cœurs pour la Saint Valentin, visibles sur cette même place ou dans la médiathèque.

Le service de la cantine a changé de fournisseur depuis le 1er janvier 2021, cela nous a permis de nous faire livrer le pain par les boulangeries du village. Les fruits et les yaourts non consommés pendant les repas sont désormais offerts aux élèves pour éviter le gaspillage. Et dans un esprit soucieux de l'environnement, les épluchures des fruits sont emmenées dans un composteur.

En cette période de pandémie, la municipalité et tous les agents sont très vigilants concernant le protocole sanitaire. Toutes les mesures sont mises en place pour que les enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions : les entrées différenciées, la désinfection des locaux...

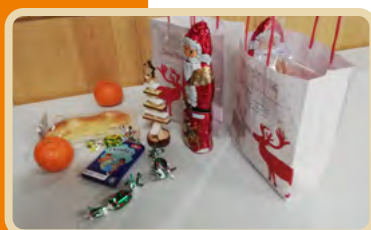
De nombreux travaux ont été effectués autour et dans le groupe scolaire comme, la mise en place dans toutes les classes de l'école élémentaire de rétro-projecteurs, la réalisation d'une allée piétonnière côté médiathèque ainsi que la construction d'un nouveau dortoir.

Afin de sécuriser au mieux les abords de l'école aux horaires d'entrées et de sorties des élèves, un agent technique a été mis à disposition en plus des deux policiers municipaux.

Comme chaque année une calculatrice est remise aux élèves de CM2 s'inscrivant au collège le Cèdre et un dictionnaire est offert aux élèves de CE2.

Le goûter de Noël, offert tous les ans par la municipalité, n'a pu avoir lieu. Les élus ont de ce fait, décidé de distribuer un sachet de gourmandises à chaque élève.

En cette période très compliquée, nous tenons à remercier les enfants pour leur comportement, les agents pour leur réactivité et leur professionnalisme ainsi que les parents pour leur bienveillance.



LES ASSOCIATIONS

EN 2020, MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE QUI A PROFONDÉMENT IMPACTÉ LE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE, LE CONSEIL MUNICIPAL A TENU À LEUR VERSER TOTALEMENT LES SUBVENTIONS ANNUELLES.

Cette aide vient en complément de l'attribution de créneaux réguliers ou ponctuels pour permettre la pratique d'activités sportives, de loisirs et culturelles. Elle comprend aussi l'entretien et la mise à disposition de divers matériels, assurés par les employés municipaux.

Ces subventions ont permis aux Associations déjà durement touchées par la COVID de pouvoir se maintenir financièrement en attendant des jours meilleurs et une reprise de toutes les activités.

Pour des raisons de sécurité sanitaire, les bâtiments communaux sont restés fermés une grande partie de l'année suite aux contraintes imposées par le gouvernement. Leur réouverture n'a pu se faire qu'au coup par coup, tout comme l'accueil des adhérents.

Cependant nombre d'Associations : l'USMT, la Médiathèque, et la MJC, ont permis de maintenir un peu de vie sociale.

Soulignons également l'engagement citoyen de couturières du village, pour la confection de masques, si nécessaires en cette période.

Au mois de juillet 2020, Présidents d'Associations et Élus se sont rencontrés au stade des Serres pour organiser la journée des Associations prévue au mois de septembre qui malheureusement a été annulée. Nous espérons pouvoir l'envisager au cours de cette nouvelle année.

Nous souhaitons en faire une journée de découverte des différentes activités, de rencontre entre bénévoles et adhérents, dans la convivialité en proposant un grand nombre d'animations pour toute la famille.



SOLIDARITÉ

LE SAC SOLIDAIRE ÉTUDIANTS 34

Le Maire, le Conseil Municipal et les membres du CCAS ont participé à l'opération « Le Sac Solidaire Etudiants 34 ». Des achats de denrées alimentaires non périssables et des produits d'hygiène ont été faits dans les commerces locaux. Une salle de la Médiathèque a été mise à disposition pour recevoir les sacs préparés par les nombreux et généreux donateurs et permettre l'organisation de leur distribution auprès des Etudiants.



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



2019-2020 et 2020-2021. Deux saisons très particulières qui ont entraîné un fonctionnement en dent de scie de notre MJC. Comme dans tous secteurs, elle a dû, dès le 17 mars 2020, fermer ses locaux et cesser toutes ses activités.

DE CE FAIT, LES MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS TRADITIONNELLES : CARNAVAL, FÊTES DE LA SAINT-JEAN ET DE LA SAINT-MARTIN, VERNISSAGE, FÊTE DE NOËL, ONT ÉTÉ ANNULÉES.

Néanmoins pendant la période de confinement la MJC a tenu à garder le lien avec ses adhérents, grâce aux réseaux sociaux.

Des vidéos proposant des exercices ont été mises en ligne par les différents animateurs et professeurs de renforcement musculaire, de yoga, de Batucada, de danse et de théâtre, ainsi que des tutos pour les activités manuelles, grâce à la page Facebook de la MJC.

À partir du 11 mai 2020, fin du premier confinement, jusqu'à la mi-juillet, la MJC a repris de façon partielle les activités sportives adultes, en extérieur, et de ce fait, investi l'espace Buvette au stade Municipal des Serres. Ceci dans le plus strict respect des gestes barrières.

Conscients que cette période sans activités avait été longue pour les adhérents, le Conseil d'Administration et l'équipe de la MJC avaient prévu une rentrée anticipée début septembre 2020. Mais la nouvelle interdiction, mi-octobre, a cassé la dynamique de rentrée.

CEPENDANT, LA MJC ET SES ADHÉRENTS ATTENDENT AVEC IMPATIENCE LA REPRISE DES ACTIVITÉS AFIN DE PARTAGER, AVEC EUX ET BIEN D'AUTRES, CES BEAUX MOMENTS DE CONVIVIALITÉ.



CCAS

BANQUE ALIMENTAIRE

LE FONCTIONNEMENT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE N'A PAS ÉTÉ IMPACTÉ PAR LA SITUATION SANITAIRE QUE NOUS TRAVERSONS DEPUIS UN AN.

Nous nous sommes adaptés afin que toutes les précautions en vigueur soient respectées y compris au cours de la distribution des colis, tous les jeudis sur rendez-vous afin d'éviter attente et rassemblement. Les personnes en situation difficile peuvent se manifester auprès du secrétariat de la Mairie. Un dossier d'aide du CCAS est alors étudié. L'assistante sociale peut également, sur rendez-vous, proposer et effectuer les démarches administratives afin d'apporter un soutien financier à la personne, ou à la famille. Une aide exceptionnelle du CCAS peut être également consentie à toute personne en grande difficulté, en attente d'une situation stable. Le bâtiment de la banque alimentaire mis à disposition gracieusement par le Conseil Départemental, nous permet d'utiliser un local de stockage et de distribution identifié et uniquement réservé à cet usage.



RUGBY: USMT, UNE SAISON SPORTIVE PERTURBÉE



OFFICIELLEMENT LA SAISON 2019/2020 S'EST TERMINÉE PAR LE TITRE DE CHAMPION D'OCCITANIE 3^{ÈME} SÉRIE EN SEPTEMBRE. CES RÉSULTATS ONT PERMIS À L'ÉQUIPE D'ACCÉDER AU NIVEAU SUPÉRIEUR DE 2^{ÈME} SÉRIE POUR LA SAISON 2020/2021 OÙ DEUX ÉQUIPES ONT ÉTÉ ENGAGÉES (1^{ÈRE} ET RÉSERVE).

S'ajoutent Les Flèches de l'USMT des joueuses féminines, l'équipe du Touch Rugby et le Rugby Loisir Vétérans. La relève est assurée par l'Ecole de rugby des Avant-Monts qui entame sa 3^{ème} saison.

Le club de l'USMT recense 160 joueuses et joueurs qui portent les couleurs de nos villages avec l'aide d'une équipe dirigeante étoffée par de nouveaux entrants. Les ambitions étaient de faire aussi bien pour la saison 2020/ 2021 mais seules 4 rencontres ont pu être jouées avant le reconfinement, ponctuées par 2 victoires et 2 défaites pour l'équipe première, l'équipe réserve étant restée invaincue. Quant aux Flèches, elles ont disputé 2 rencontres avec 1 victoire et 1 défaite. A partir de janvier, les entraînements ont repris sans contact, permettant aux enfants de l'Ecole de rugby et aux seniors de se retrouver. La saison 2020/2021 ne reprendra pas et sera donc une saison blanche. **PLACE À LA PRÉPARATION DE LA SAISON PROCHAINE.**

L'USMT, AU NIVEAU DES EFFECTIFS, C'EST 160 LICENCIÉS :

> 60 ENFANTS DE L'ECOLE DE RUGBY

de la Communauté de Communes Les Avant-Monts
avec création de la section baby rugby

> 20 FÉMININES «LES FLÈCHES USMT»

> 15 VÉTÉRANS «LES VIEILLES VACHES USMT» RUGBY FLAG

> 15 LOISIRS «TOUCH RUGBY USMT»

> 55 SÉNIORS CHAMPIONNAT TERRITORIAL OCCITANIE 2^{ÈME} SÉRIE (réserve et première)



SPORT SANTÉ

PARCOURS SPORTIF



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF EST VENU AGRANDIR L'OFFRE DE LOISIRS SUR LA COMMUNE, c'est le parcours sportif dans la Zac Lou Gal. Cette crise sanitaire a permis à de nombreuses personnes de découvrir ou redécouvrir les plaisirs du sport en extérieur, qu'il soit individuel ou collectif. Depuis son installation, nous ne pouvons que nous réjouir d'une réelle augmentation de sa fréquentation.

FESTIVITÉS ANIMATIONS

En raison des conditions sanitaires en vigueur courant 2020, beaucoup de festivités n'ont pu avoir lieu, comme nous l'aurions souhaité.

Ce qui ne nous a pas empêchés de conserver quelques traditions et notamment la sortie des Petetas durant les deux mois d'été.

Courant août s'est déroulé un marché nocturne au cours duquel les commerçants de Murviel, qui le souhaitaient, ont tenu un stand.

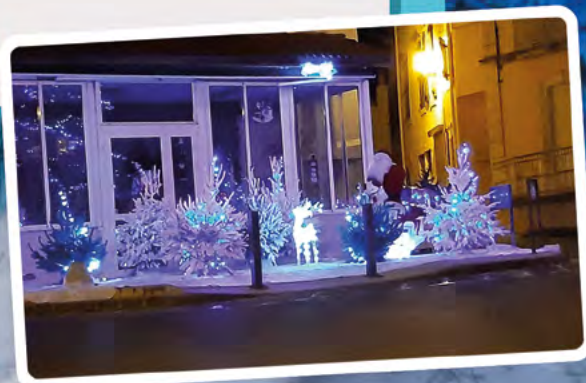
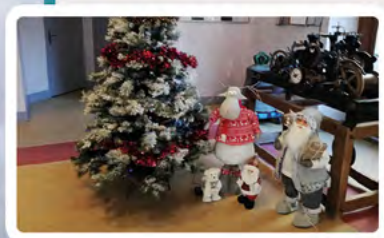
Pour redynamiser le cœur du centre-ville, le marché hebdomadaire du samedi matin a vu le jour place Daïssan (Louis Griffé)

Début décembre, comme à l'accoutumée, le village s'est paré de ses décorations de Noël avec toutefois une nouveauté, sur cette même place Daïssan et sur le parvis du café : une forêt de sapins enneigés a vu le jour. Les enfants de l'association « Au pays des petits » ont participé à la décoration de l'arbre majestueux en confectionnant les boules de Noël. Les élèves de l'accueil périscolaire ont réalisé quant à eux, des guirlandes de sapins.

En cette même période nous avons décidé de maintenir une autre tradition : le cadeau de Noël pour les personnes âgées de plus de 66 ans confectionné avec des produits achetés chez nos commerçants murviellois.

L'équipe municipale les a livrés à domicile, afin de garder le contact avec nos anciens, nécessaire en cette période.

Enfin, pour le plus jeunes, compte tenu de l'annulation de la fête de Noël, le goûter a été distribué par les élus aux élèves du groupe scolaire.



L'EHPAD

COMMUNIQUÉ DE MR BATIGNE, DIRECTEUR DE L'EHPAD «LES TILLEULS»

Face à la vague épidémique de coronavirus, nous avons décidé de fermer les portes de l'EHPAD « Les Tilleuls » avant même l'injonction gouvernementale, en mettant en place des mesures de protection renforcées.

La situation a été très difficile à vivre, pour les résidents confinés pendant de longues semaines dans leurs chambres, pour leurs familles du fait de la distance et de l'inquiétude face à la situation, pour les personnels parmi les seuls à continuer à travailler dans un monde arrêté.

A l'approche de l'été 2020, une fenêtre d'espoir s'est entrouverte, nous y avons cru. Mais la rentrée de septembre fut difficile : la recrudescence de la pandémie nous a imposé un nouveau confinement, moins long, mais peut-être plus douloureux. Nous avons poursuivi avec détermination, animés par un instinct de survie, à nous protéger avec les mêmes éléments de méthode : confinement, gestes barrières, dépistage régulier, isolement des cas suspects... L'essentiel a été préservé, là où d'autres ont été douloureusement frappés, nous avons jusque-là été épargnés. Toutefois nous restons humbles, au-delà de l'engagement de notre collectif, de nos décisions, nous avons eu, certainement aussi, la chance de ne pas être touchés.

Début 2021, l'épidémie est repartie. Aujourd'hui la perspective d'une accalmie semble se dessiner, nous continuons à conjuguer nos efforts pour protéger nos aînés. Nous avons procédé à plusieurs campagnes de vaccination, la quasi-totalité des résidents a bénéficié de cette protection complémentaire, tout comme plus de la moitié du personnel. Cette étape nous a permis à ce jour, d'alléger progressivement les restrictions sanitaires, nous avons presque repris une vie normale dans la maison de retraite. Depuis plusieurs semaines, nous accueillons à nouveau les familles que ce soit pour les visites, ou pour les sorties des résidents. Cette nouvelle étape d'ouverture de la maison de retraite nous impose de rester très très vigilants face au risque de contamination par la Covid-19, encore présent.

Grâce aux efforts de tous, nous n'avons manqué de rien. Nous sommes soutenus depuis le début par beaucoup : en premier lieu les forces vives de notre commune, les élus, les services municipaux toujours présents à nos côtés, les administrateurs du CCAS, les familles, les associations et les bénévoles (par la confection de masques de protection, l'installation d'un barnum dans le parc pour les visites des familles). Les pouvoirs publics nous ont apporté un soutien financier, les acteurs de la santé des services et des équipements, nous n'oublions pas le soutien des commerçants et des entreprises des environs.

Les résidents ont accepté, non sans peine, la situation. Ils ont été les premiers à être reconnaissants, à soutenir le personnel de l'établissement, tout comme la plupart des familles, acceptant les décisions prises pour leur protection, mois après mois.

Aujourd'hui, nous pouvons continuer à souligner le courage et l'implication sans faille depuis plus d'un an du personnel de l'EHPAD, une cinquantaine d'agents : des femmes, des hommes, des parents, des jeunes, des professionnels au service des aînés de notre commune qui ne cèdent pas malgré l'adversité.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui se sont associés et s'associent au quotidien à notre projet, à nos efforts, qui, bien que l'épidémie coure toujours, nous permettent de croire en un lendemain apaisé.

LES AVANTS-MONTS

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LES AVANT-MONTS A PRIS
SES NOUVELLES FONCTIONS EN MARS 2020.**

Elle regroupe 25 communes :

**ABEILHAN, AUTIGNAC, CABREROLLES, CAUSSES
ET VEYRAN, CAUSSNOJOULS, FAUGÈRES, FOS,
FOUZILHON, GABIAN, LAURENS, MAGALAS,
MARGON MONTESQUIEU, MURVIEL LES BEZIERS,
NEFFIES, PAILHES, POUZOLLES, PUIMISSON,
PUISSALICON, ROQUESSELS, ROUJAN, SAINT
GENIES DE FONTEDIT, SAINT NAZAIRE DE LADAREZ,
THEZAN LES BEZIERS, VAILHAN.**

45 Conseillers communautaires (élus par les 25 Communes) s'investissent pour assurer et gérer de nombreuses compétences : eau, assainissement, environnement, aménagement du territoire, développement économique, tourisme, culture, associations, petite enfance, jeunesse, solidarité, communication.

Les conseillers municipaux participent également à son fonctionnement en tant que membres des commissions ou en tant que représentant de la Communauté de Communes auprès des différents partenaires : Pays Haut Languedoc et Vignobles, SICTOM, SCOT ... Un investissement de longue haleine pour mener à leur terme de nombreux projets notamment le projet de territoire, inscrit dans un intérêt communautaire. Nous nous devons en tant qu'élus de la Communauté de Communes, de pérenniser en collaboration avec les élus municipaux, tous les services de proximité pour notre population.



**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LES AVANT-MONTS
EST À VOTRE DISPOSITION :
BUREAUX/SIÈGE ZAE L'AUDACIEUSE
34480 MAGALAS
TÉL 04 67 36 07 51
CONTACT@AVANT-MONTS.FR**

HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

**LE PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
REPRÉSENTE 1912 KM², UN TIERS DU DÉPARTEMENT
DE L'HÉRAULT. IL COMPTE 102 COMMUNES (DONT
MURVIEL-LES-BÉZIERS) POUR PRÈS DE 80 000
HABITANTS.**

Le Pays est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert dont les membres statutaires sont quatre communautés de communes (Les Avant-Monts, Sud Hérault, Grand Orb, Du Minervois au Caroux) et le département de l'Hérault.

Conçue comme une agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines de la Santé, de la Culture, de l'Habitat, du Développement Durable et de la Transition Énergétique, de l'Économie d'entreprise et agricole, du Patrimoine et du Tourisme. Le Pays est là pour conseiller et aider les porteurs de projets publics ou privés pour impulser une dynamique de projets sur le territoire.

Plusieurs programmes ou opérations sont menés pour vous accompagner : le Programme d'Intérêt Général couplé d'une opération façades « Colorons le Pays », le Contrat Local de Santé, l'économie agricole avec le développement de la filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales. l'accompagnement individuel des entreprises par la mise en œuvre d'une opération collective de modernisation... c'est aussi un Guichet Unique pour toutes les questions d'énergie...

Le territoire est aussi labellisé « Pays d'art et d'histoire » depuis 2016, garantissant la pérennité et la reconnaissance de notre capital patrimonial et « Vignobles et Découvertes Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » pour animer et développer l'oenotourisme ...



**LE PAYS EST À VOS CÔTÉS AU 04 67 38 11 10 OU
PAR MAIL CONTACT@PAYSHLV.COM**

BORNES À VÊTEMENTS

Deux bornes installées près des containers à verre, permettent de déposer des vêtements, du linge de maison, de la maroquinerie, des chaussures.

Un geste qui participe à la protection de l'environnement (traitement, recyclage et valorisation du textile) et à la création d'emploi dans le domaine du tri.

Nombreuses sont les personnes qui font régulièrement la démarche de les utiliser.



VIE COMMUNALE

LE PERMIS DE LOUER :

POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT DÉGRADÉ.

La Loi ALUR a créé un dispositif, dénommé le Permis de Louer, permettant aux Collectivités et EPCI de lutter contre l'habitat indigne.

La Commune de Murviel les Béziers a décidé de l'instaurer sur le territoire communal et ce, via la Communauté de Communes des Avant-Monts qui a la compétence de la politique du logement et du cadre de vie : action en faveur du logement, politique du logement social d'intérêt communautaire et actions par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées.

Tous les logements situés sur territoire communal, loués à usage de résidence principale vides ou meublés seront concernés par ce dispositif et devront faire l'objet d'une autorisation préalable à la mise en location.

Cette autorisation conditionnera la conclusion d'un contrat de location entre le bailleur et le preneur. Un dossier de demande devra être déposé en Mairie qui disposera d'un délai d'un mois pour délivrer l'autorisation, renouvelable à chaque mise en location et valable au maximum deux ans. L'autorisation pourra être refusée ou soumise à conditions lorsque le logement sera susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique. L'absence d'autorisation préalable est sanctionnable par une amende pouvant aller jusqu'à 5000 € voir 15000 € en cas de nouveau manquement dans un délai de 3 ans.

LES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Pour le premier mandat de l'équipe municipale conduite par Sylvain HAGER, le Compte Administratif fait apparaître un excédent global de 483631,79 €.

Malgré la situation sanitaire, certains investissements ont pu être réalisés ou amorcés en 2020 : création d'un parcours santé au chemin de Lagal, restructuration des bureaux de la Mairie, travaux de voirie et d'infrastructures, réhabilitation du mur du parking des Aires, travaux d'aménagement du cimetière et reprise des concessions abandonnées, obtention du Label Terre Saine...

BUDGET PRIMITIF 2021

Dans le cadre du vote du Budget 2021, la somme de 600 000 € a pu dégagée du Fonctionnement pour réaliser des Investissements. Cependant, suite à la suppression de la Taxe d'Habitation et le gel des compensations de l'Etat, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le taux de la Taxe Foncière du Bâti de 0.99 %, afin de maintenir les recettes, liées à la fiscalité directe locale. De plus, pour mener à bien les projets d'investissement de la Commune et ne pas pénaliser le budget 2021, un emprunt sera souscrit pour la réalisation des travaux d'extension des ateliers municipaux.



INVESTISSEMENT 2021

RECETTES

Autofinancement	600 000€
Affectation du résultat 2020	341 409,57€
FCTVA, taxe d'aménagement, amortissements	161 322€
Subventions et participations	154 314€
Vente bâtiments et terrain	330 000€
Emprunt	175 000€

TOTAL : 1 762 045,57€

DÉPENSES

Déficit investissement	145 956,57€
Annuité capital emprunt	116 000,00€
SOUS-TOTAL	261 956,57€

Groupe scolaire : dortoirs et isolations des écoles	323 240€
Eclairage public : lampadaires, adaptateurs d'intensité	31 800€
Acquisition voirie communale : classement et intégration dans le Domaine Public	9 000€
Matériel mobilier, outillage : Glutton, mobiliers dortoirs, vitrines	50 513€
Bâtiments communaux : extensions ateliers, aménagement maison de santé	238 900€
Travaux sur la voirie rurale : réfection de rues, poteaux incendie, enrochement	113 077€
Informatique : logiciels et acquisition de matériel	30 500€
Sport et sécurité : projet city, jeux, radars pédagogiques	110 000€
Travaux d'investissement : illuminations, mobilier urbain, panneaux	38 000€
Vidéo protection : installation de caméras	22 000€
Acquisition de biens vacants : frais d'acquisition des biens sans maître	10 000€
Aménagement Espace 19 mars 1962 : travaux plancher, étude projet Dojo et Poste	147 800€
Cimetière municipal : extension du cimetière et projet d'aménagement	43 259€
Mur parking des Aires : finitions des travaux du mur et du parking	81 400€
Etude Bourg Centre : étude urbains, environnementale et économique	36 300€
Etude ZAC Abeouradou : études préalables à la création de la ZAC	52 000€
Droit de préemption urbain : frais de notaire acquisition consort compte.....	1300€
Acquisition Bâtiment Castille : frais d'achat de l'immeuble Castille	81 000€
Travaux en régie : travaux réalisés en régie municipale	80 000€

TOTAL PROGRAMMES : 1 500 089€

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT : 1 762 045,57€

FONCTIONNEMENT 2021

RECETTES

Excédent antérieur reporté de 2020	483 631,79€
Autres produits de gestion courante et de services	209 597,86€
Travaux en Régie Municipale	80 000,00€
Impôts et taxes	1 405 160,76€
Dotations et participations	875 496,00€

TOTAL : 3 053 886,41€



■ Excédent antérieur reporté de 2020
■ Autres produits de gestion courante et de services
■ Impôts et taxes
■ Travaux en Régie municipale
■ Dotations et participations

DÉPENSES

Charges à caractère général	1 022 566,00€
Charges de personnel	1 301 900,00€
Dépenses imprévues	43 709,41€
Charges financières	85 711,00€
Autofinancement	600 000,00€

TOTAL : 3 053 886,41€



■ Charges à caractère général
■ Charges de personnel
■ Dépenses imprévues
■ Charges financières
■ Autofinancement

souvenirs... souvenirs!



Ecole mixte de Murviel-lès-Béziers / Année scolaire 1978-1979 / Classe de CM.1

Thierry SABATIER - Patrick LENTINI - Jean-François CHAURIS - Sabine PONS - Marie-Pierre BOULET
Marie-Thérèse MUNOZ - Thérèse NAVARRO - Géraldine AFFRE - Jean-Michel MARCOUIRE.
Christine PINOL - Sylvie GASET - David SAISSET - Sylvain HAGER - Francisco MUNOZ
Marie-Consuelo PALMERO - Rémy MASSOL.
Nathalie HENNINGER - Laurent CHALLIER - Olivier DE FERROUIL - Frédéric PELLIGOT
Hélène HOMS - Yolande GIBIER - Renaud OCCHUZZI - Gilles ETIENNE - Franck GRENET.



MERCI

Le Maire et le Conseil Municipal remercient les personnes qui ont participé à l'élaboration du bulletin municipal. Remercient également l'ensemble du personnel communal (administratif, écoles, techniques, personnel d'entretien, Médiathèque, Culture, Police Municipale,) pour leur disponibilité et leur professionnalisme dont ils font preuve malgré la crise sanitaire. Ils s'investissent au quotidien auprès de l'équipe municipale pour assurer la continuité du service public et répondre aux attentes des Murvielloises et Murviellois.

ÉTAT CIVIL 2020

BIENVENUE À :

DUBOIS Alice née le 05/01/2020

Fille de DUBOIS Jefferson, Bernard et de RIDEAU Emmanuelle, Paola

ROSSIGNOL Ambre, Giulia née le 08/02/2020

Fille de ROSSIGNOL Johan, Mario, Gabriel et de ROUSSET Camille, Léa, Marie

BATALLO SAEZ Evan né le 13/02/2020

Fils de BATALLO Bastien, Florent et de SAEZ Anaïs

RAHMANI Safwan né le 15/02/2020

Fils de RAHMANI Mohammed et de EL MARKI Latifa

MARTINEZ Ethan, Juan, Marc né le 05/01/2020

Fils de MARTINEZ Jonathan, Juan, Manuel et de PEUPLARD France

PARISSE JULIEN Louise née le 17/03/2020

Fille de JULIEN Guillaume et de PARISSE Audrey, Marie, Astrid

LEBLOND Pablo, Sébastien, Patrick né le 20/03/2020

Fils de LEBLOND Gwendoline, Patricia, Claudine

VON KANEL Hugo, Franck né le 20/03/2020

Fils de VON KANEL Mathieu, Alexandre Et de DEMARLIERE Nolwenn, Alizée

IPPOLITI Giulian, Daniel, Jean-Marie, Nicolas né le 06/04/2020

Fils de IPPOLITI Daniel Et de LUTERANI Valérie

MILHAU ASCENCIO Jade, Maëlys, Lyly née le 07/04/2020

Fille de MILHAU Jonathan, Raymond, Gérard Et de ASCENCIO Manon, Gwendoline

CESBRON Julia, Emilie, Tessa née le 14/04/2020

Fille de CESBRON François, Bruno, Blaise Et de REDONDO Laetitia

NOULIBOS April née le 24/04/2020

Fille de NOULIBOS Frédéric, Georges Et de PEVIN Virginie, Angélique, Christiane

CISSE Jahya, Aissa née le 12/05/2020

Fille de CISSE Dramane Et de BOUDAUD Séphora, Chanaël, Anissa

ALADENISE Téli née le 17/05/2020

Fils de ALADENISE Francky Et de GILLIOT Alexandra

GAUTIER Maëlys, Josette, Thérèse née le 18/06/2020

Fille de GAUTIER Cédric, François Et de MARTY Alexandra, Françoise, Jeanne

LAURES Tonio, Juan né le 05/01/2020

Fils de LAURES Mickaël, Manuel Et de HECHINGER Elodie, Véronique, Monique

LARUE Louis, Jean, René, André né le 08/07/2020

Fils de LARUE Yohan, Jean-René Et de PEREZ Manon, Pascaline, Marie

LAGNIEZ Chloé, Lillie, Ambre née le 11/07/2020

Fille de LAGNIEZ Jérôme, Jean, Marc Et de DUFERMONT Aurélie, Emilienne

HERNANDEZ Sacha né le 25/07/2020

Fils de HERNANDEZ Olivier Et de BUPTO Marie-Laurence

DELPECH Marlon né le 26/07/2020

Fils de DELPECH Steve, Romain Et de DEVERS Mélanie

RIEUX Mathis né le 02/08/2020

Fils de RIEUX Florian, Marius, Michel Et de BRYJOWSKI Eva

CARAYON Ava, Cécile, Jeanine née le 30/09/2020

Fille de CARAYON Sylvain, Claude, Vincent Et de PINTO Marion

LEGRAIN Nino, Fabrice, Jean-Charles né le 04/10/2020

Fils de LEGRAIN Yann Et de CHEVALLIER Elodie

PRESLES Camille née le 28/10/2020

Fille de PRESLES Ludovic Et de ALBERT Alexia, Josy, Odette

THEVENET Noah, Eric, Gérald né le 30/10/2020

Fils de THEVENET Loïc, Marius, Michel Et de GAUTIER Stéphanie, Roselyne, Aude

SAISSET Joy, Eléna, Betty née le 15/11/2020

Fille de SAISSET Pierre-Mickaël, Jean Et de BAYOL Aurélie, Pascaline, Erika

HENRIQUES Anna née le 23/12/2020

Fille de HENRIQUES Matthieu, Marcel, Luis Et de RAFFAELLI Gabriella

THION Lisa, Talya née le 26/12/2020

Fille de THION Sandra, Florence, Nathalie

DELAPIERRE Maëlan, Marc, Cedric né le 28/12/2020

Fils de DELAPIERRE Dylan, Sébastien, Jean-Luc, Jacky Et de CHRETIEN Sarah

ILS SE SONT DIT «OUI» EN 2020 :

KARTIBOU Hicham, Michel et SOUNAINE Nadia

Se sont dit oui le 22/08/2020

CARRENO Jean-Guy, Bernard et RICHART Henriette, Brigitte

Se sont dit oui le 05/09/2020

LOUBET David, Roger, Ernest et MONTIEL Sandrine, Andrée, Yvette

Se sont dit oui le 19/09/2020

NOUS NE LES OUBLIONS PAS :

MAURAND Georgette, Irma décédée le 08/01/2020

ARRIVETX Marie, Lucie, Camille décédée le 23/01/2020

SUCH Joaquina épouse PONS décédée le 30/01/2020

ALLUÉ André décédé le 14/02/2020

MARC Paul, André décédé le 15/02/2020

VILLARD Denis, Joseph, Victor décédé le 19/02/2020

VIALA Sylviane, Marie-Line veuve LEBEL décédée le 19/02/2020

BARGUÉS Georges, Honoré, Charles décédé le 23/02/2020

ESCANDE Marcel, Guy décédé le 26/02/2020

ROSE Nicole, Monique veuve CHUQUARD décédée le 04/03/2020

FOUR Hervé, Aimé, Marcel décédé le 05/03/2020

LEPETIT Patrick, Edouard, Fernand décédé le 24/03/2020

VIDAL Maurice, Pascal, Joseph décédé le 01/04/2020

CAYROL Jeanne, Victoria, Alexandrine Veuve COMPS décédée le 28/04/2020

BERTOLINO Jeanne, Madeleine Veuve MATHIOT décédée le 30/04/2020

BLANC Michel, Charles, Simon décédé le 23/05/2020

BONNAFOUS Jeanne, Hélène, Marie Veuve ARCELIN décédée le 24/05/2020

LAISSAC Francine, Lucette Epouse SERVERA décédée le 25/05/2020

SORIANO Pascale, Marcelle Veuve BARREAU décédée le 12/06/2020

FANGEAT Michel, Jean décédé le 19/06/2020

BONNET Paul, Eugène, André décédé le 06/07/2020

LOPEZ Carmen Veuve ALARCON décédée le 08/07/2020

THÉBAULT Martine Veuve ROUYEZ décédée le 18/07/2020

CANDÉS Raymond, Pierre, Paul décédé le 26/07/2020

REY Colette, Anne, Françoise Epouse BOHER décédée le 03/08/2020

PEYRE Georges, Louis décédé le 01/09/2020

MORENO Jean décédé le 16/10/2020

DERUE Anny, Paule, Marie, Joseph Epouse RIOTTE décédée le 26/10/2020

BARTHEZ Marie Veuve GIZARD décédée le 01/11/2020

BANSE Rose-Marie, Thérèse décédée le 14/11/2020

MORENO Jacques décédé le 10/12/2020

DAL SANTO Thérèse, Jeanne Veuve CAMBOULIVES décédée le 17/12/2020

WAHART Serge, Henri, Albert décédé le 19/12/2020

FANIEN Gérard, Charles, Joseph décédé le 26/12/2020

HEQUET Charles décédé le 30/12/2020